

6 avril 2016
Championnat départemental
Surf / Bodyboard Lycées
Plage des Bourdaines SEIGNOSSE



REPORT : Pas de possibilité par report au calendrier chargé (championnat d'Académie le mercredi 27 avril 2016 à SEIGNOSSE)

LICENCES : A tout moment, chaque sportif participant à la compétition doit être en mesure de justifier de sa prise de licence à l'UNSS. Vérification dès l'arrivée au secrétariat

SITE DE COMPETITION : plage des Bourdaines à SEIGNOSSE

ORGANISATION : Jean-Noël Capdeville, DDUNSS Landes et Nicolas LASMAN (LP Peyrehorade)

HORAIRES :

- 9H00-9h30 : Vérification des licences
- Confirmation des inscriptions et constitutions des séries
- 9H 00-9H30 Formations jeunes juges + consignes jury
- 9H45 Début de la compétition



ENGAGEMENT :

1 – envoi de la fiche inscription d'équipes et transport à sd040@unss.org avant le **01/04/2016 12H30**

2- Déposer au secrétariat le matin de la compétition la fiche d'inscription et de box.

RESPONSABLE D'EQUIPE / JURY

- Mme DARMAILHAC (Lycée de Parentis)
- M. FLEYTOUX (Lyc Parentis)
- Mme MINVIELLE (LP Capbreton)
- M. RODRIGUEZ (LP Capbreton)
- Mme TROUILHET (Lycée St Vincent de Tyrosse)
- M. GONZALEZ (Lyc Tyrosse)
- M. LASMAN (LP Peyrehorade)
- M. DALES (LP Peyrehorade)
- M. VASSEUR (LP Morcenx)
- M. FLORENTIN (Lycée St Paul les Dax)
- M. BORIES (Lycée St Jacques de Compostelle Dax)
- M. JEAN (Lycée Borda DAX)

Tous les collègues accompagnant les élèves seront pris au jury. Monsieur LASMAN du LP DE Peyrehorade mettra en place définitivement le jury la veille de la compétition

MATERIEL ET TENUE

Respecter le matériel mis à votre disposition. Respecter le matériel des autres compétiteurs ainsi que la plage qui doit être aussi propre au départ qu'à votre arrivée (des containers et des poubelles seront à disposition pour les déchets).

AYONS UNE ATTITUDE DE CITOYEN RESPONSABLE

LICENCES ET AUTRE DOCUMENTS ADMINISTRATIFS :

Les fiches de composition d'équipe devront être remises au responsable de l'organisation sur place.

RESTAURATION/ CONVIVIALITE

La restauration est de la responsabilité des A.S. Chaque équipe devra prévoir ses repas

INFORMATIONS SPORTIVES ET REGLEMENTAIRES

FORMULES / REGISTRE DES EPREUVES / REGLEMENT

- Les élèves pour participer à la compétition devront OBLIGATOIREMENT présenter leur **licence UNSS**. S'il n'y a pas de présentation de la licence, conformément aux statuts de l'UNSS, une déclaration sur l'honneur devra être effectuée avec une amende forfaitaire de 10,00 et présentation de la carte d'identité.
- **Inscription** papier à donner à l'arrivée au secrétariat
- Rappel : Equipe de **4 surfeurs dont un capitaine et un JO (obligatoire) pouvant être compétiteur**.
- **Pas de zone d'échauffement**
- **surf libre interdit**

REGLEMENT

Etre licencié UNSS et avoir confirmé sa participation en renvoyant la fiche d'inscription par e-mail au SD UNSS DES LANDES : sd040@unss.org

Chaque établissement devra présenter au moins 1 juge formé ou en cours de formation.
Les établissements ne présentant pas de JO, seront disqualifiés.

Suivre attentivement l'ordre des séries aux affichages de chaque podium

- Voir en annexe le règlement de la compétition qui est celui de la rencontre inter académies
- Signalisation:
 - Début de série:** panneau vert + 1 coup de trompe
 - Cinq dernières minutes:** panneau jaune
 - Fin de série:** panneau effacé +2 coups de trompe bref

Drapeau ROUGE HISSE (ou disque rouge) + 3 coups de trompe = SORTIE DE L'EAU OBLIGATOIRE → BAINNADE INTERDITE

- **Ramener les maillots ou lycra** pour la série suivante (2 jeux par podium)
- Déroulement de la compétition **en continu**
- Respecter le matériel mis à votre disposition, il nous est prêté pour le bon déroulement de votre compétition.
Respecter le matériel des autres compétiteurs ainsi que la plage qui doit être aussi propre au départ qu'à votre arrivée.

LE CHAMPIONNAT D'ACADEMIE se déroulera à SEIGNOSSE le 24 avril 2016

LE CHAMPIONNAT DE FRANCE se déroulera à l'Ile d'Oléron

INFORMATIONS PRATIQUES

TRANSPORTS / ACCES :

Les transports sont sous la responsabilité du Service Départemental si une demande a été faite par le professeur responsable de l'activité au sein de l'établissement. La fiche transport et inscription des équipes (ci-dessous) est à transmettre à service départemental par mail à sd040@unss.org.

DES L'ARRIVEE SUR LES SITES : remettre les documents nécessaires au secrétariat (feuille de composition d'équipe, modifications,...)

CONSIGNES DE SECURITE

Les enseignants et accompagnateurs se doivent de faire respecter la discipline et l'ensemble des consignes de sécurité suivantes :

- faire respecter les consignes de sécurité à chaque discipline
- chaque A.S doit prévoir sa trousse de 1^{er} secours

MERCI DE TOUT METTRE EN ŒUVRE POUR :

- respecter les horaires
- respecter les installations
- apporter toute votre aide pour la réussite de cette journée.



SURF- CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL LYCÉES

Mercredi 06/04/2016 SEIGNOSSE

FICHE D'INSCRIPTION ET DE TRANSPORT

A retourner au Service départemental par mail

sd040@unss.org

Avant le vendredi 01/04/2016 - 12h30

Etablissement :

VILLE:

Professeur responsable :

Tel :

Mail:

N° de l'Équipe	Établissement*	Excellence*
N°		
N°		
N°		
N°		
N°		
N°		
N°		
N°		

* : mettre une croix en fonction du type d'équipe

Le déplacement sera organisé par:

Par le service départemental dans un transport collectif.
Une participation financière sera demandée à l'AS

Mon A.S sera autonome.

EFFECTIF

Élèves

accompagnateur(s)

Effectif total

